

Inscription sur le registre de veille aux personnes vulnérables



La ville met en place un dispositif de veille estivale permettant de maintenir une attention particulière aux seniors et aux personnes vulnérables.

Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale, le formulaire "restons en contact" permet de mettre en place un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, grands froids, inondations, relogements d'urgence...

Il s'agit pour le CCAS d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous en ligne pour figurer sur le registre nominatif de vigilance et de veille pour les personnes vulnérables et isolées. Vous pouvez également inscrire un proche, avec son accord.

Vous serez contacté(e) par les services de la Ville afin de vous proposer, en cas de besoin, une aide et un accompagnement adaptés pendant cette période de confinement (portage de repas, appels de convivialité...).

Remplissez le formulaire en ligne en [cliquant ici](#) ou téléchargez le dans la rubrique "document"

Documents

[Formulaire Restons en contact](#)

Liens utiles

[Formulaire en ligne "restons en contact"](#)